

**« Mérite le premier rang
parmi ceux qui ont préparé la colonisation »**

En 2012, le Musée des Beaux-Arts de Lyon, représenté par la Ville, a signé une convention de dépôt avec la Chambre de commerce et d'industrie, sise au Palais de la Bourse, également appelé Palais du Commerce (2^e arrondissement) : parmi les neuf œuvres déposées, un buste en marbre blanc de Pierre Poivre sculpté en 1836 par Jean-François Legendre-Héral :

Le seul buste de Pierre Poivre connu en France métropolitaine se situe dans le Palais de La Bourse, Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, surplombant le magnifique escalier monumental dédié aux économistes lyonnais renommés¹.

Bien différent de celui abrité par le Jardin de l'État, ce buste-là ne cherche pas à savoir si Pierre Poivre a quitté la condition de roturier pour vêtir les habits de la noblesse. Là aussi, seuls la tête et les épaules ont été sculptées, mais l'œuvre de Jean-François Legendre-Héral frappe par son dépouillement. L'homme est représenté nu, donnant l'impression que l'artiste a représenté une idée, un concept bien plus qu'un homme. Le nom POIVRE inscrit sous le portrait est le seul indice d'une personnalisation ainsi limitée à l'identité de la personne. Aucune incarnation : Pierre Poivre mérite d'être figé dans la pierre pour ce qu'il a fait, indépendamment de sa personne, de sa situation sociale, de son époque et de sa trace dans l'Histoire. Un hommage brut qui prend sens uniquement si on sait que le Musée des Beaux-Arts de Lyon, propriétaire du buste, possédait une galerie de bustes de Lyonnais célèbres.

Pourquoi donc la Chambre de commerce a-t-elle choisi Pierre Poivre ?

La réponse, nous transportant à la fin du XIX^e siècle, tient sans doute aux « *relations entre la capitale mondiale de la soierie et l'Empire* » et à « *l'importance accordée par les élites consulaires à la formation ultramarine de ses futurs représentants, le plus souvent engagés en Chine et en Indochine, mais aussi en Algérie, au Maroc et à Madagascar* »².

1 http://www.jardin-botanique-lyon.com/static/jbot/contenu/jardin_botanique/coulisses_du_jardin/sauvages-et-cultivees/Sauvages%20et%20cultivees%202016.pdf

2 Klein Jean-François. La création de l'École coloniale de Lyon. Au cœur des polémiques du Parti colonial. In: Outre-

À la place de « Pierre Poivre humaniste », voici « Pierre Poivre colonialiste » ?

Reportons-nous à l'article de Jean-François Klein, « La création de l'École coloniale de Lyon. Au cœur des polémiques du Parti colonial » :

Le 20 novembre 1899, l'École coloniale de Lyon inaugure ses cours dans la salle des réunions industrielles du Palais du Commerce.

[...]

Dans son discours inaugural, Auguste Isaac, président de la Chambre de Commerce de Lyon, affirmait sans ambages : « Lyon étant une ville essentiellement commerciale, elle s'est toujours intéressée beaucoup aux colonies. En sont les preuves la si riche exposition coloniale de 1894 et la récente Mission lyonnaise en Chine. Elle a compris le profit immense qu'elle pourrait retirer des débouchés coloniaux pour écouler ses produits. C'est pour cela qu'aujourd'hui la Chambre de Commerce inaugure cette école coloniale (...). L'École nouvelle aura pour but non pas de créer, mais de développer les aptitudes coloniales chez les jeunes gens qui en sont pourvus »³.

Quatre cours étaient dispensés : « *histoire et géographie coloniale, productions et cultures coloniales, hygiène et climatologie coloniales, cours supérieur d'anglais* »⁴.

Derrière le discours d'Auguste Isaac (« *de tels propos relèvent de la propagande* », note Jean-François Klein) se dessinent une volonté politique et une réalité économique :

Durant cette période Lyon cherche à mettre l'accent sur sa différence au sein de la République française tout en continuant à être « à l'intérieur de la République ». [...] Le champ colonial leur [aux élites locales] offre un terrain idéal. Le monde est vaste, alors pourquoi ne pas s'affirmer là où les Lyonnais sont dominants, en Asie orientale. En effet, depuis 1843, la capitale de la soierie a progressivement posé de solides jalons sur les nouvelles routes de la soie, au point de devenir le grand entrepôt mondial de la précieuse matière. [...] De 1880 à 1895, certains hommes d'affaires lyonnais vont développer une véritable stratégie et constituer un groupe de pression pour y ancrer leurs intérêts, autant économiques que politiques. Si le Tonkin et le Yunnan leur offrent des champs de prospections et d'investissements

mers, tome 93, n°352-353, 2^e semestre 2006. savoirs autochtones XIX^e -XX^e siècles, p. 148.

3 Idem, pp. 148-149.

4 Idem, p. 149.

*souvent intéressants, ils leur permettent aussi de s'autoproclamer en France - et en particulier à Paris - comme le fer de lance des intérêts patriotiques en Extrême-Orient*⁵.

Ce dessein économique est bien ce qui préside à la création de l'École coloniale :

*les hommes d'affaires locaux ont besoin de créer de toute pièce des civils ou des employés qui s'expatrient pour servir leurs intérêts*⁶.

Quel rapport entre cette École coloniale, fondée en 1899, et Pierre Poivre, mort 113 ans plus tôt, en 1786 ?

À priori, aucun. Pas directement, du moins.

En réalité, deux éléments relient l'ancien intendant colonial à l'École coloniale de la Chambre de commerce. Le premier de ces éléments est un buste, encore un, installé au Musée colonial que l'ECL inaugura en 1901, « *dans l'aile ouest du Palais du Commerce, de façon à le rendre accessible aux étudiants de l'École coloniale* »⁷.

Dans un premier temps, le musée, conçu comme un « *outil pédagogique attractif*⁸ », n'est pas ouvert au public :

*En 1924, il est désormais ouvert au public le jeudi (pour les scolaires) et le samedi après-midi (pour les familles). On y accède par un escalier monumental que l'on doit à l'architecte Soufflot. Occupant tout le premier étage de l'Hôtel, il comprend huit salles, chacune d'entre elles étant réservée à un groupe particulier de colonies. La façade d'entrée est affectée aux « Œuvres coloniales de la Chambre de commerce de Lyon » qui met en scène son action coloniale - qu'elle fait remonter au XV^e siècle ! - et, en présentant les bustes de ses « grands ancêtres », Pierre Poivre et Ulysse Pila, unit l'Empire des Rois et celui de la République*⁹.

Le buste que l'on peut voir actuellement au Palais de la Bourse (Palais du Commerce), siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, a été sculpté en 1836, comme précisé, par Jean-François Legendre-Héral. Dans la revue « Sauvages et cultivées », le

5 Idem, pp. 150-151.

6 Idem, p. 152.

7 Klein Jean-François. Pour une pédagogie impériale ?... *op. cit.*, p. 47.

8 Idem, p. 55.

9 Idem, p. 56.

jardinier-botaniste Jean-Pierre Griénay donne son emplacement : le buste de Pierre Poivre surplombe « *le magnifique escalier monumental* » du Palais de la Bourse, côté Rhône.

Le même « *escalier monumental* » évoqué par Jean-François Klein, celui qui, en 1924, menait le public au Musée colonial de la Chambre de commerce ? Oui, le même sans doute. Il est fort probable que le buste placé par la Chambre de commerce dans son Musée colonial en 1924 et celui se trouvant aujourd'hui au Palais de la Bourse, siège de la même Chambre de commerce (l'œuvre d'art, je le rappelle, a été « prêtée » par le Musée des Beaux-Arts) soient le même.

La jonction entre Pierre Poivre et la Chambre de commerce du XIX^e et du XX^e siècles ne se limite toutefois pas à un buste. Là encore, c'est une contribution de Jean-François Klein qui nous dévoile le mystère :

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, à Lyon, comme ailleurs dans les grandes cités ayant des intérêts outre-mer, les partisans de l'expansion coloniale utilisent le passé de leur ville en mythifiant certaines figures qui ont participé aux relations ultramarines françaises de l'Ancien régime afin de se construire un panthéon local de héros nationaux¹⁰.

Objectif de cette « *manipulation de l'histoire¹¹* » :

se trouver, localement, des « Pères » de la « Petite patrie » lyonnaise afin de forger des émules et pouvoir revendiquer au niveau national un statut politique. Lyon n'a pas démerité : l'histoire doit venir prouver par un illustre passé le droit présent à occuper une place de premier rang¹².

Les exemples de « *la manipulation des Anciens par les Modernes* » ne manquent pas, assurent l'auteur :

Le meilleur exemple [...] est fourni par les figures de Pierre Poivre, du major Martin (fondateur du lycée polytechnique La Martinière) ou du colonel Joseph Anthelme Sève, alias Soliman Pacha, qui, tous trois, s'illustrèrent de l'Égypte à la

10 « Une culture impériale consulaire ? L'exemple de la Chambre de commerce de Lyon (1830-1920) », Jean-François Klein, in: *L'esprit économique impérial (1830-1970) Groupes de pression & réseaux du patronat colonial en France & dans l'empire*, Hubert Bonin, Catherine Hodeir & Jean-François Klein, Publications de la SFHOM, 2008, p. 351.

11 Idem.

12 Idem, pp. 351-352.

Chine en passant par les Indes. Le député du Rhône et président de la Chambre de commerce, Édouard Aynard, lors de l'ouverture de la section coloniale de l'exposition coloniale lyonnaise de 1894, rappelait que « Poivre était un Lyonnais [...] qui mérite le premier rang parmi ceux qui ont préparé la colonisation [...] en Indochine¹³ »

Il faut se souvenir du projet que porta le sieur Poivre, sous l'autorité du ministre de la Marine le duc de Praslin. En effet, en 1757, « *Poivre réunissait les premiers éléments d'un projet d'expansion pacifique par le commerce, « enfant de la paix, source de l'abondance* »¹⁴ :

Il a expliqué dans le Mémoire sur les Épiceries à l'Isle de France, daté du 18 octobre 1772, les considérations qui avaient motivé l'établissement des plantations d'épiceries fines à l'île de France. Cette culture, la plus riche du monde, était idéale pour ce petit pays, parce qu'il ne lui fallait que « très peu de terre et très peu d'esclaves pour donner un très grand produit... Trois ou quatre mille arpents de terre cultivés en géofliers et muscadiers donneront plus d'épiceries qu'il n'en faudra pour partager avec les Hollandois le plus riche commerce du monde. Tout le reste de l'Isle pourra être employée à la culture des denrées nourricières »...

Il précise les marchés vers lesquels l'île de France devrait tenter d'écouler ce produit. Ce n'est pas l'Europe qui consomme la plus grande quantité d'épiceries. C'est l'Asie qui offre le plus grand débouché. « C'est à la Chine, au Japon, dans tout l'Indostan, dans le Golphe Persique et dans la Mer Rouge que les Hollandois débitent annuellement une quantité suffisante d'Épiceries, pour leur donner par année un profit net déplus de 50 millions. »¹⁵

Le rêve de Pierre Poivre était commercial. Il n'a envisagé de coloniser ni la Chine, ni l'Inde, ni la Cochinchine. De même, il n'a colonisé ni l'île de France ni l'île Bourbon. Les deux îles, après avoir appartenu à la Compagnie des Indes orientales, venaient d'être achetées par la couronne de France lorsque Pierre Poivre fut nommé intendant, en 1767.

Rappelons ce qu'a été la Compagnie des Indes orientales¹⁶ :

13 Idem, p. 352.

14 Ly-Tio-Fane Madeleine. Pierre Poivre et l'expansion française dans l'Indo-Pacifique. In: Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient. Tome 53 N°2, 1967, p. 455.

15 Idem, p. 461.

16 Extraits d'un exposé de Daniel Cadet sur <http://aphgreunion.free.fr/La%20Compagnie%20des%20Indes>

Créée par Colbert, en août/octobre 1664, elle est placée sous le patronage direct du roi, Louis XIV.

L'idée n'est pas nouvelle (cf. les expériences françaises antérieures et les modèles hollandais et anglais...) mais elle est originale parce qu'elle implique l'État [...].

De ce fait la Compagnie a des objectifs dépassant la simple vocation commerciale.

Trois objectifs lui sont en effet attribués :

- **Le commerce** : développement de l'import-export, mais dans le cadre étroit du mercantilisme (« colbertisme ») et dans le but d'éliminer du marché français les Hollandais et les Anglais.
- **La politique** : contribuer au développement de la marine et affirmer la présence française sur les mers. Donc concurrencer les nations maritimes (Portugal, Espagne, Hollande, Angleterre).
- **La culture et la religion** : répandre la civilisation française et surtout évangéliser les païens. Le champ d'action qui lui est assigné recouvre l'océan Indien, l'Inde, la Chine... auxquels se rajoutent, chemin faisant, les côtes ouest de l'Afrique (Sénégal, Guinée au 18^e siècle).

Rappelons aussi la situation de Bourbon au milieu du XVII^e siècle :

*Découverte au début du 16^e siècle (1500-1510) par les Portugais, escale occasionnelle pour les navires des différentes nationalités (« rafraîchissements »), louée pour la pureté de ses eaux, la « bonté » de son air, l'abondance du gibier... (l'Éden), déclarée française à l'occasion de diverses prises de possession, **1638-1640-1642-1649** où elle reçoit notamment le nom de **Bourbon** (en 1649, la prise de possession est effectuée par le capitaine Le Bourg, envoyé de Fort Dauphin par Flacourt), **l'île est toujours, au milieu du 17^e siècle, inhabitée**. C'est donc une île où tout est à faire et qui ne correspond en rien à ses objectifs premiers (objectifs commerciaux) dont hérite la Compagnie.*

Le développement puis la récession de Bourbon couvrent la période 1674-1740, bien avant l'arrivée de Pierre Poivre :

[%20orientales.htm](#)

Pour atteindre ses objectifs la Compagnie a besoin de points de relâche, de réparation, de négoce, de recrutement de main d'œuvre (traite et esclaves)... C'est là le rôle des comptoirs et des colonies. Dès sa création, la Compagnie a reçu du roi, en toute propriété, l'île Dauphine (Madagascar) et l'île Bourbon, considérées comme étapes indispensables sur la route des Indes. C'est dans cette perspective que la Compagnie est amenée à s'intéresser à Bourbon. Les grandes phases d'installation et de mise en valeur de l'île sont alors les suivantes :

1664 - 1674 : Bourbon est une simple annexe. *L'attention de la Compagnie se porte prioritairement sur l'Inde et sur l'île Dauphine où elle cherche à s'implanter solidement. Bourbon offre peu d'intérêt : pas de population, donc pas de négoce, pas de païens à évangéliser ; pas de ressources minières, pas d'épices, pas de ports ou de vrais abris naturels. L'île est excentrée par rapport aux routes maritimes fréquentées et fréquentables. Cependant, c'est la période de démarrage de la colonisation réelle de l'île avec l'envoi d'une vingtaine de colons (juillet 1665) sous la conduite d'Étienne Régnauld, suivis de quelques autres en 1669. Trois « quartiers » se mettent en place : Saint Paul, Sainte Suzanne, Saint Denis avec l'installation d'Étienne Régnauld lui-même.*

1674 - 1715 : Bourbon prend de l'importance. *Avec l'abandon des projets sur Madagascar (1669) et l'abandon définitif de Fort Dauphin (1674), Bourbon devient le seul point d'attache de la Compagnie dans l'ouest de l'océan Indien (relais – réparations – santé - ravitaillement). La population augmente cependant très lentement, **300 habitants en 1686, 1171 en 1713**. C'est la période des cultures vivrières, de l'introduction des premiers esclaves (311 esclaves en 1704), des premiers équipements, de l'attribution des premières « concessions ».*

Mais c'est une période difficile : guerres en Europe, mort de Colbert en 1683, fin de règne difficile pour Louis XIV, difficultés financières de la Compagnie, problèmes internes à la petite colonie (apparition des premiers marrons, paresse, insouciance et indépendance des premiers colons...). Bourbon manque souvent de l'essentiel. Les navires de la Compagnie passent parfois trois à quatre ans sans toucher l'île. Les colons, pour survivre, sont contraints de commercer avec les flibustiers ou les pirates... La Compagnie est incapable de faire face à ses obligations. Elle perd même son monopole en 1712.

1715 - 1740 : Bourbon connaît une période d'accélération de sa mise en valeur, une période relativement faste grâce à :

- la réorganisation de la Compagnie (1719-1722)
- la culture du café, culture spéculative
- l'action décisive d'hommes comme Desforges-Boucher, Mahé de Labourdonnais...
- l'annexion de l'île Maurice (île de France) à partir de 1715, qui suscite un regain d'intérêt de la Compagnie pour les Mascareignes, représente un atout pour Bourbon au départ (colons et ravitaillement vers Maurice) ; mais l'île devient ensuite une rivale à partir de 1735.

L'atout principal au cours de cette période est le **développement de la culture du café** (plantations imposées...). Les bénéfices qu'elle engendre, jusqu'en 1740, entraînent l'augmentation de la population (nouveaux colons - traite et esclavage), la création de nouveaux quartiers (Saint-Louis, Saint-Pierre...), le développement des équipements, l'enrichissement des colons (importation d'objets de luxe : porcelaine, soieries...). Le café fait entrer Bourbon dans le grand commerce maritime, mais l'implique aussi dans le système esclavagiste (Code Noir de 1723)

1740 - 1767 : Bourbon vit une période de difficultés, de récession due à :

- la baisse des cours du café (concurrence des Antilles), la Compagnie allant jusqu'à renoncer à son monopole et laisser les colons libres d'écouler leur production ;
- les maladies et pucerons qui affectent les plantations ;
- le transfert de l'administration des Mascareignes de Bourbon à Maurice par Labourdonnais ;
- la rivalité franco-anglaise en Europe (guerre de succession d'Autriche, Guerre de Sept Ans) qui déborde sur l'océan Indien avec notamment l'action et les ambitions de Mahé de Labourdonnais qui implique les Mascareignes dans le conflit ;
- la perte de l'Inde en 1763 (Traité de Paris) à l'exception des comptoirs ;
- les difficultés et la ruine de la Compagnie à partir de 1763, qui la contraignent à l'abandon des Mascareignes et à leur rétrocession au Roi (1764-1767)¹⁷.

¹⁷ Exposé de Daniel Cadet sur <http://aphgreunion.free.fr/La%20Compagnie%20des%20Indes%20orientales.htm>

Ce rappel à grands traits donne aux cinq ans que Pierre Poivre a passés à l'île Maurice et à La Réunion tout leur sens et toute leur portée mais uniquement le sens et la portée qu'ils ont eues.

Faisons alors une pause et empruntons à l'encyclopédie Larousse sa biographie de Pierre Poivre, bien que le personnage nous soit désormais familier :

Administrateur colonial français (Lyon 1719-Lyon 1786).

Fils de soyeux, il étudie d'abord dans un collège catholique de Lyon, puis envisage de devenir prêtre missionnaire et est envoyé au séminaire des Missions étrangères, à Paris. En 1741, il s'embarque pour la Chine et la Cochinchine, afin d'aller découvrir ces pays et en apprendre la langue. Alors qu'il regagne la France, en 1745, le bateau à bord duquel il se trouve est attaqué par les Britanniques. Il échappe de peu à la mort ; un boulet lui arrache le bras droit, ce qui l'oblige à renoncer à devenir missionnaire. Déposé comme prisonnier à Batavia (actuelle Jakarta), il se documente sur la culture des épices, qu'il souhaite introduire dans les colonies françaises pour briser le monopole des Hollandais sur la vente de ces denrées.

Libéré, il gagne Pondichéry (1746), puis l'île de France (aujourd'hui île Maurice). De retour en France en 1748, il repart l'année suivante en Cochinchine avec la mission secrète de voler des épices aux Hollandais. Après bien des péripéties, il revient à l'île de France, avec quelques plants de muscadiers et de girofliers qu'il s'efforce d'acclimater. Il regagne la France en 1756 et y mène pendant dix ans une vie familiale paisible. Puis, intendant des îles de France et de Bourbon (→ La Réunion) [1767-1773], il va donner une vive impulsion à l'agriculture et au commerce dans ces colonies¹⁸ [...].

Évangélisation, commerce, colonisation : ce qu'on a pu appeler « *la présence française en Indochine* »¹⁹ a bien suivi l'évolution scandée par ces trois mots.

Voyons maintenant quel a été le rôle de Pierre Poivre dans ce déroulement.

C'est l'histoire, d'abord, d'une non-présence :

18 http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Pierre_Poivre/138577

19 Titre d'un article sur <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/la-presence-francaise-en-indochine>

Au seuil de l'histoire moderne, rien ne semble prédisposer la France à des contacts privilégiés avec les divers peuples de la péninsule indochinoise²⁰.

Le « double monopole de la colonisation et de l'évangélisation sur tout ce qui se trouve à l'est d'un méridien passant à 370 lieues à l'ouest des Açores »²¹ est en effet détenu par le Portugal.

Le premier Français à avoir parcouru l'actuel Vietnam est un Père jésuite, Alexandre de Rhodes (1591-1660). Il ne s'agit d'ailleurs pas vraiment d'un sujet du roi de France, puisque le P. de Rhodes est avignonnais, donc sujet du pape. Arrivé à Macao en 1623 sur un navire portugais, comme peuvent le faire tous les religieux de la Compagnie de Jésus, il se met à l'apprentissage du chinois et du japonais, [...]. Au vu de ses capacités linguistiques, on lui propose la nouvelle mission du Tonkin, [...]. Il débarque sur la côte de la Cochinchine, à Tourane, actuelle Da Nang, en 1624. [...] En quelques mois, il maîtrise suffisamment le vietnamien pour prêcher dans cette langue²².

Prédication catholique, formation de catéchistes locaux, pays en voie de christianisation : la chrétienté du Tonkin et de Cochinchine est née.

Pendant ce temps, « le Portugal [...] n'a plus vraiment les moyens de défendre ses comptoirs et ses navires, attaqués par les Hollandais et les Anglais de plus en plus présents dans les eaux asiatiques²³ ».

Rome étant réticent à ouvrir des séminaires locaux devant assurer la formation de prêtres vietnamiens, le père de Rhodes s'allie, à Paris, avec « un jeune ecclésiastique passionné par l'avenir des missions, François Pallu²⁴ ».

Tous deux « éveillent l'intérêt de Colbert et des armateurs rouennais » :

le projet vient s'inscrire dans le cadre du développement maritime et colonial souhaité par Colbert, alors qu'il réfléchit à une Compagnie des Indes française, et dont le projet se concrétise comme on le sait en 1664. Au cours de l'année 1664, les divers projets concernant les missions deviennent autant de réalités. Louis XIV et

20 https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/la_premiere_implantation_francaise_en_indochine_xviiie_xixe_siecle.asp

21 Idem.

22 Idem.

23 Idem.

24 Idem.

Colbert favorisent la création à Paris des Missions étrangères, société de droit pontifical formée de séculiers, et établie rue du Bac. Les prêtres des MEP entreprennent l'évangélisation de la Cochinchine, puis du Tonkin [...]. Le Tonkin se trouve alors en état de guerre presque permanente contre son rival du sud, ce qui entraîne en même temps un état de très forte tension sociale, de plus en plus sensible après 1750. [...] C'est à la faveur de cette conflagration que les Français développent leur présence²⁵.

Avons-nous perdu Pierre Poivre de vue ?

Pas du tout.

Continuons notre approche :

Depuis l'époque de Colbert, la France cherche un point d'appui dans l'océan Indien, ou entre l'Inde et la Chine. La première installation à Madagascar se termine mal en 1674, puis les tentatives faites au Siam [...] tournent également au fiasco après 1688. Les Mascareignes, île Bourbon et île de France à partir de 1715, sont trop éloignées de Pondichéry acquise en 1674 et de l'accès au commerce chinois²⁶.

La réponse à ma question « À la place de « Pierre Poivre humaniste », voici « Pierre Poivre colonialiste ? » prend forme :

Sous Louis XV, les projets français se portent sur la baie de Tourane, aujourd'hui Da Nang, sur la côte du Quang Nam, avec les deux ports de Tourane et Faifo – Hoi An et Da Nang – protégés par l'île de Cham. [...] les directeurs de la Compagnie des Indes chargent alors Pierre Poivre, qui revient d'Extrême-Orient et a rédigé un rapport sur l'Indochine, de retourner sur place pour étudier les possibilités d'un comptoir. Poivre débarque à Tourane en 1749, [...]. Le souverain lui réserve un bon accueil, mais ses fonctionnaires suscitent mille difficultés : son interprète est enlevé, plusieurs de ses domestiques sont jetés en prison, il doit payer pour les faire libérer. Poivre écrit au siège de la Compagnie qu'« une Compagnie qui voudra s'établir en Cochinchine [...] doit s'y annoncer avec les moyens de s'y faire craindre et respecter ». Dès cette époque commence à prendre corps l'idée d'une

25 Idem.

26 Idem.

*expédition armée vers l'Indochine*²⁷ [...].

Il est aisé de se reporter au *Voyage de Pierre Poivre en Cochinchine (transcrit et présenté par Henri Cordier)*²⁸ pour une lecture intégrale de ce que Pierre Poivre a écrit :

On ne peut attribuer les révolutions qui arrivent à la Cochinchine soit dans le commerce, soit dans la constitution même de l'État, qu'au mauvais gouvernement, à la faiblesse des lois, à l'ignorance et à l'avarice du roi. Ce prince s'est servi tant de fois pour accumuler ses richesses, de moyens avantageux en apparence, mais en effet ruineux pour ses sujets que le peuple n'a plus de confiance en lui. Victime de la tyrannie et de la cupidité des grands, il craint toujours de nouveaux pièges et regarde tout ce qui vient du roi comme suspect et dangereux. Il est persuadé que le prince n'aime point ses sujets, qu'il est injuste, insensible et capable des expédients les plus honteux pour devenir riche. [...]

En considérant ainsi le gouvernement de la Cochinchine il ne paraîtra pas surprenant que la Compagnie ait trouvé des difficultés insurmontables à l'établissement et au commerce qu'elle se proposait d'y faire. L'un et l'autre demandent une forme et des arrangements qui ne peuvent avoir lieu parmi des gens qui n'en sont point susceptibles. Il lui faut des privilèges et des immunités qui lui rendent le commerce libre et facile, qui la mettent à l'abri des vexations des grands, qui la distinguent des Chinois et des Portugais, et qui lui assurent des retours certains et avantageux. C'est ce qui n'est pas possible d'espérer à la Cochinchine. Tout y paraît contraire : le mauvais gouvernement, les lois, la barbarie et le génie de la nation. D'ailleurs les objets de commerce annoncés à la Compagnie, quoique réels et effectifs ne sont pas également abondants. L'or qui est essentiel y est très-rare ou plutôt on n'y en trouve plus. Je crois même qu'il serait difficile, si on en excepte le sucre et le poivre, de faire une cargaison assortie des autres marchandises. Ce n'est pas que le pays ne puisse en produire beaucoup plus, mais il faudrait substituer à l'ignorance et à la grossièreté des Cochinchinois les talents et l'intelligence qui leur manquent pour en tirer un meilleur parti. [...]

Une compagnie qui voudra s'établir à la Cochinchine et prendre des arrangements solides pour y faire un commerce avantageux, doit s'y annoncer avec les moyens capables de s'y faire craindre et respecter. Elle les trouvera dans la situation du

27 Idem.

28 <http://www.pierre-poivre.fr/doc-57-an-c.pdf>

pays en général et surtout de la baie de Turan où il est aisé de se fortifier. Le moindre fortin donnerait la loi, en coupant la communication d'une province à l'autre et on ne trouverait qu'une faible résistance dans les habitants, timides et moins aguerris que les Malais. Cette entreprise demande une connaissance exacte du pays.

Évangélisation, commerce et colonisation se sont donné la main en Cochinchine. Pierre Poivre a vogué vers l'Asie au nom des Missions étrangères de Paris, il a travaillé pour la Compagnie des Indes. Le choix d'Édouard Aynard, député du Rhône et président de la Chambre de commerce, de le placer « *parmi ceux qui ont préparé la colonisation*²⁹ » est-il pour autant fondé ?

Ni totalement humanistes ni complètement pré-colonialistes, la pensée et l'action de Pierre Poivre doivent être rattachées à la colonisation française d'Ancien Régime. Plus précisément aux enjeux techniques et scientifiques engendrés par l'expansion française. Des enjeux insuffisamment explorés, si l'on en croit Marie-Noëlle Bourget et Christophe Bonneuil. Les explications apportées par ces deux auteurs, dans leur présentation du dossier thématique *De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin 17^e siècle-début 20^e siècle)*³⁰, sont édifiantes, fondamentales. Elles ont trait à « *la contribution qu'ont apportée à l'appropriation des ressources naturelles et au développement des empires les experts du monde végétal (botanistes, voyageurs, jardiniers)*³¹ ». Elles éclairent aussi les « *conséquences qu'a eues cette expertise sur les modes de gestion coloniale, et sur les représentations ou les attitudes à l'égard de la nature* ».

Que devons-nous apprendre et retenir ?

*La recherche des produits végétaux devenus nécessaires à leur consommation (épices, drogues, soieries, plantes tinctoriales, etc.) est aussi essentielle que la quête de métaux précieux dans le mouvement qui lance les Européens à la surface des mers à partir de la deuxième moitié du XV^e siècle*³².

29 Jean-François Klein, Une culture impériale... *op. cit.*,
(http://espritimperial.free.fr/documents/KLEIN_JUILLET_2007.doc.)

30 Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 86, n°322-323, 1^{er} semestre 1999. De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin 17^e siècle-début 20^e siècle) sous la direction de Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil.

31 Bourget Marie-Noëlle, Bonneuil Christophe. Présentation. In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 86, n°322-323, 1^{er} semestre 1999. De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin 17^e siècle-début 20^e siècle), p. 9.

32 Idem, p. 10.

On observe les plantes, on les décrit, on les collecte, on précise leur usage. Les naturalistes prennent part aux grandes expéditions d'exploration. Expertise savante et entreprise expansionniste vont de pair. Cependant, le tour du monde des plantes dépasse le simple inventaire :

Dans la concurrence que se livrent les puissances européennes, le temps de la reconnaissance et de l'exploration ne vise pas seulement à dresser le catalogue des produits susceptibles, en divers points du globe, de devenir objet de commerce ; il est aussi une étape dans la mise en place d'une politique volontariste, visant à transplanter d'une région à une autre certaines productions végétales. Car, alors même que l'Europe importe d'Orient épices, thé, soieries et autres produits de luxe, sans parvenir à y vendre en retour ses productions, l'inégale répartition des ressources naturelles à la surface du globe représente, dans le cadre d'une pensée mercantiliste obsédée par la balance des métaux précieux, un formidable défi. À ce défi, chaque pays s'emploie à trouver réponse, en cherchant à transplanter dans son propre espace économique les plantes recherchées. [...] dès le XVII^e siècle, la question du transfert de plantes prend une dimension véritablement politique, devenant un objet de préoccupation pour les ministres et les diplomates, les dirigeants de compagnies, les administrateurs de colonies, et justifiant l'appel à l'expertise de praticiens, de savants et d'institutions, spécialisés dans la connaissance des plantes ou la pratique de leur culture³³.

La capture de plantes sources de richesses s'organise :

Pour échapper au monopole imposé par les Hollandais, qui contrôlent la production et le commerce du poivre et des épices dans l'océan Indien, des pays atlantiques et dotés de marine comme la France ou l'Angleterre mettent alors en œuvre une politique expansionniste, et introduisent dans leurs colonies les plantes économiques recherchées³⁴ [...].

Cette culture s'accompagne du « peuplement nécessaire » : « engagés » d'abord, puis esclaves »³⁵.

33 Idem, pp. 12-13.

34 Idem, p. 13.

35 Idem.

Remarque qui ne vaut pas pour La Réunion, au peuplement autre.

Avec sa culture des épices dans les Mascareignes, Pierre Poivre s'inscrit dans cette « *mobilisation des plantes dans la concurrence des mercantilismes européens*³⁶ » :

*Reprenant un projet déjà formé par la compagnie des Indes en 1729, le voyageur naturaliste Pierre Poivre se lance au milieu du siècle dans d'aventureuses expéditions à travers l'océan Indien, afin de dérober aux Hollandais la noix de muscade et le clou de girofle. Les expéditions se poursuivent en 1769-70 et 1771-72, lorsque Poivre, devenu intendant des Mascareignes, parvient à introduire des muscadiers et des girofliers dans le jardin de Monplaisir, à l'île de France, et dans celui de Saint-Denis, à l'île Bourbon*³⁷.

Cela n'empêche pas les transferts qui se font à partir de l'Europe vers les îles :

*à l'île de France, Pierre Poivre s'emploie à développer une production vivrière qui rappelle aux habitants et aux marins de passage la nourriture du pays natal, [...]*³⁸.

Les plantes voyagent autant que les hommes ; l'expansion européenne se fonde sur « *le développement d'un réseau planétaire de jardins botaniques*³⁹ » :

L'importance de la mobilisation des plantes et, à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la systématisation des pratiques de transfert, se traduisent institutionnellement par l'implantation et le développement de jardins botaniques dans les colonies elles-mêmes. [...] Français et Britanniques établissent à leur tour dans leurs possessions de l'océan Indien et des Antilles des jardins botaniques où, bientôt, se trouvent associés à la culture initiale de plantes vivrières à usage local des essais d'introduction de plantes économiques nouvelles.

Citons, parmi les principaux établissements créés dans les colonies françaises : à l'île de France, le jardin de Monplaisir, dans le quartier des Pamplemousses (1735-36), celui du Réduit (1748) et de Palma (1775) ; le jardin de Saint-Denis à l'île Bourbon (1769) ; un jardin à la Guadeloupe (1716) ; à Saint-Domingue, un jardin à

36 Idem.

37 Idem, pp. 13-14.

38 Idem, p. 16.

39 Idem.

Port-au-Prince (1777) et celui des Philadelphes, au Cap (1784-1785) ; à la Martinique, le jardin de Saint-Pierre (1803) ; à Cayenne, l'habitation « La Gabrielle » (1778)⁴⁰.

Au-delà de Pierre Poivre, au-delà du XVIII^e siècle, « *la botanique et les transferts de plantes occupent une place de choix dans l'entreprise d'expansion française⁴¹* » :

les naturalistes jouent un rôle essentiel dans le projet de conquête et de colonisation de l'Algérie à partir de 1830, ainsi que dans la politique agricole mise en place par la suite. [...] pas moins de vingt et un jardins d'essais sont établis dans les deux premières décennies de la conquête. Le mieux organisé d'entre eux, celui d'Alger, créé en 1832 et dirigé par un jardinier issu du Muséum, préside aux échanges avec la métropole et avec les autres régions du globe⁴² » [...].

Pierre Poivre ramené à l'expansionnisme français qui a engendré le colonialisme.

Dans son article « *Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^e-XVIII^e siècles)* », François Regourd se fonde sur des « *archives administratives et scientifiques* » pour affirmer la volonté de la France du XVIII^e siècle de « *soumettre la nature des colonies aux exigences d'une philosophie expansionniste, dominatrice, accumulatrice et marchande⁴³* ». L'auteur souligne « *de nombreuses tentatives spontanées d'implantation de plantes originaires d'Europe : blé, vigne, arbres fruitiers ou plantes aromatiques⁴⁴* ».

Il convient de se demander si Pierre Poivre, en voulant offrir à la France le monopole du commerce des épices, a contribué à un processus que François Regourd résume ainsi :

La colonisation serait donc non seulement une prise de possession, mais aussi une entreprise de transformation symbolique et agricole du milieu colonisé, un ensemble de pratiques culturelles et culturelles destinées à réduire par tous les moyens l'altérité du monde conquis⁴⁵.

40 Idem, pp. 16-17.

41 Idem, p. 19.

42 Idem.

43 Regourd François. *Maîtriser la nature : un enjeu colonial. Botanique et agronomie en Guyane et aux Antilles (XVII^e-XVIII^e siècles)*. In: *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 86, n°322-323, 1^{er} semestre 1999. *De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation* (fin 17^e siècle-début 20^e siècle), p. 41.

44 Idem, p. 44.

45 Idem.

La plaque accompagnant le buste de Poivre au Jardin de l'État le signifie : Maurice et La Réunion « *lui doivent le Giroflor et le Muscadier introduits en 1730 et 1732* ».

La politique agricole de la monarchie française reposait sur une agriculture coloniale elle-même fondée sur un double mouvement : « *encourager la culture des plantes existantes dans les colonies* » et « *en implanter de nouvelles*⁴⁶ » :

l'introduction de nouvelles plantes dans les colonies était devenue un enjeu économique de première importance, que Colbert n'entendait pas négliger : il ne s'agissait plus uniquement d'organiser la collecte des richesses coloniales, mais bien de favoriser le développement d'une production agricole susceptible de pallier les difficultés nées de la baisse du prix du sucre — sensible dès les années 1670 — tout en permettant à la France de s'affranchir à long terme du commerce étranger pour divers produits de valeur tels la soie ou les épices. Ainsi demandait-on aux intendants des colonies, à la fin du XVII^e siècle, de favoriser le développement des cultures de coton ou d'indigo, tout en soutenant activement les divers essais d'implantation de lin, de chanvre, d'épices, et surtout de mûriers susceptibles de nourrir les vers à soie que l'on tentait, sans grand succès, d'introduire aux Antilles⁴⁷.

Intendants des colonies, est-il écrit ?

Lisons encore :

les jardins coloniaux fondés par Pierre Poivre et ses continuateurs pour développer la culture des épices à l'île Bourbon et à l'île de France [...], étaient devenus de formidables modèles de réussite. Sur ce modèle, deux jardins coloniaux furent fondés par le ministère de la Marine dans la mer caraïbe : un en 1777 à Saint-Domingue, et l'autre en 1778, en Guyane, sur la plantation de la Gabrielle. Ces deux jardins, confiés à des botanistes talentueux, devinrent dès lors des postes avancés de la politique coloniale du Jardin du roi. Non seulement on y centralisait les plantes destinées à enrichir les collections européennes, mais on y développait des cultures expérimentales, [...]. Surtout, ces jardins coloniaux, dirigés par des spécialistes pensionnés, représentaient une infrastructure suffisamment solide

46 Idem, p. 49.

47 Idem.

pour accueillir des cargaisons de plantes et de graines, et pour les naturaliser dans les meilleures conditions. Dès lors, des navires de mieux en mieux aménagés transportèrent depuis les jardins français de l'océan Indien des plantes variées, fragiles et précieuses, dont on attendait beaucoup : muscadiers, girofliers, poivriers, canneliers furent ainsi cultivés en abondance sur les habitations royales. Cette nébuleuse de jardins coloniaux (Mascareignes, Saint-Domingue et Guyane) ne se contentait donc pas d'entretenir des relations d'échange avec le Jardin du roi de Paris, mais tendait de fait à fonctionner comme un réseau périphérique, efficacement coordonné depuis la France. [...]

Le réseau des jardins coloniaux ainsi constitué fut donc, malgré des résultats économiques inégaux, un fer de lance de la politique coloniale française tout au long de l'Ancien Régime ; le lieu privilégié d'une maîtrise de la nature qui, jamais, n'avait atteint un tel degré d'organisation. L'État se trouvait au cœur de la question de l'agronomie coloniale, détenteur du pouvoir administratif et financier sur les acteurs de ce processus, détenteur également du savoir qui était à la base de l'entreprise⁴⁸.

L'acclimatation a perduré au-delà de l'Ancien Régime. Faisons réapparaître ici un personnage mentionné précédemment : Nicolas Bréon, jardinier-botaniste qui séjourna à Bourbon de 1817 au début des années 1830. Distribuait gratuitement des plants aux colons, il leur demandait de « *rendre compte de l'évolution de leurs plantations*⁴⁹ ».

La pratique, visiblement, n'était pas nouvelle : la base de données *Structurae*, établissant la chronologie du Jardin de l'État, indique, pour la période 1767-1770 (années où Pierre Poivre était intendant de l'île de France et de l'île Bourbon) :

Création du Jardin du Roi. C'est un jardin d'acclimatation situé en limite sud de la ville. Les nouvelles plantes introduites dans la colonie sont mises en culture et multipliées dans le jardin du Roi avant d'être distribuées aux colons⁵⁰.

Quoi qu'il en soit, le travail de Nicolas Bréon au Jardin du Roi contribue à la constitution d'un savoir, à partir de la récolte de résultats. Ce savoir n'est peut-être pas étranger à la demande qu'il reçoit :

48 Idem, pp. 51-52.

49 Lafforgue Annie. Le Jardin de l'État... *op. cit.*, p. 158.

50 <https://structurae.info/ouvrages/museum-dhistoire-naturelle-et-jardin-de-letat>

Le 20 janvier 1819, le Ministre de la Marine demande à Nicolas Bréon [...] de recueillir autant d'espèces de plantes que possible sur l'île Bourbon, Madagascar et l'île Maurice qui pourraient être naturalisées à Cayenne et au Sénégal. Il s'y emploie avec une telle efficacité qu'il gagne le titre de « jardinier-botaniste du Roi », une gratification de 600 francs et un Ministre de la Marine qui ne tarit pas d'éloges à son sujet⁵¹.

Revenons encore une fois à Pierre Poivre, simple rouage d'un système économique et politique qui le dépassait. Ce qui oblige à un portrait nuancé. Dans la revue du Jardin botanique de Lyon, « Sauvages et cultivées », Jean-Pierre Griénay, jardinier-botaniste, a rappelé qu'à l'île de France Pierre Poivre a promulgué des lois stoppant les déforestations abusives, aux fins de préserver la flore endémique et fragile⁵². Marie-Noëlle Bourget et Christophe Bonneuil, eux, après avoir démontré que les sciences du végétal ont servi « *l'expansion coloniale*⁵³ » et « *l'appropriation des environnements investis*⁵⁴ » au XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e, relèvent une ambiguïté :

loin d'apporter une caution univoque au credo colonial [...], les naturalistes contribuèrent aussi, très tôt, à l'émergence d'autres approches, d'autres prises de conscience face à la nature et à la responsabilité environnementale de l'homme. [...] dans les possessions françaises de Bourbon et de l'île de France, confrontées à une grave crise environnementale par l'effet d'une exploitation forestière excessive et du développement de l'économie de plantation, Pierre Poivre prône une politique conservationniste, [...] il n'hésite pas à prendre position contre la politique à court terme menée par les planteurs, les dirigeants de compagnie et même les administrateurs royaux. Durant son intendance (de 1767 à 1772), il tente, avec le soutien du duc de Praslin, d'instaurer dans les Mascareignes un véritable interventionnisme d'État qui préconise, au nom d'une approche rationnelle et cohérente de la nature, le développement des cultures vivrières et la préservation des forêts, au côté de la production d'épices, de sucre et de café⁵⁵.

51 <https://jardin-secrets.com/nicolas-breon-article-617,964,fr.html>

52 http://www.jardin-botanique-lyon.com/static/jbot/contenu/jardin_botanique/coulisses_du_jardin/sauvages-et-cultivees/Sauvages%20et%20cultivees%202016.pdf

53 Bourget Marie-Noëlle, Bonneuil Christophe. Présentation, *op. cit.*, p. 20.

54 Idem.

55 Idem, pp. 31-32.

Un autre système de pensée naît alors :

située au carrefour d'une triple thématique — celle, utopique, de l'île paradisiaque, à la nature épargnée ; celle, philosophique, de l'angoisse devant une dévastation sans remède ; celle enfin, utilitariste, de l'île relais nécessaire à la circulation et au commerce des hommes —, la nature des îles tropicales fut, par sa vulnérabilité même qui mettait en défaut le projet colonial, un terrain déterminant dans la genèse d'une sensibilité environnementaliste. Cette prise de conscience n'est pas simplement locale, mais déjà globale. Une communauté internationale naissante de botanistes, appuyée notamment sur les bases institutionnelles que sont les jardins botaniques coloniaux, joua en effet, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, un rôle déterminant dans la diffusion de modèles de changement climatique reliant explicitement déforestation et assèchement du climat, et constitua un lobby qui influença directement la mise en place de politiques de protection et de reforestation aux Mascareignes, au Cap, à Saint- Vincent, et plus tard en Inde⁵⁶.

Ce « *sceau de l'ambiguïté* »⁵⁷ n'est pas resté dans la mémoire des Réunionnais. La plupart d'entre eux ne se souviennent ni du « *Ils se croiront Français* » ni de la protection de la nature des Mascareignes.

Juillet 2015 : une émission du Conseil départemental de La Réunion, « *Ti somin* », se transporte à Saint-Paul, dans la rue Poivre⁵⁸. Onze personnes sont interrogées : qui était Pierre Poivre ? Les idées ne manquent pas : la personne qui a créé Saint-Paul, un esclave, un grand poète, un pirate, un cultivateur de poivre, celui a emmené le poivre à La Réunion...

Aucune des onze personnes interrogées ne savait qui était Pierre Poivre.

56 Idem, pp. 32-33.

57 Idem, p. 33.

58 <https://www.youtube.com/watch?v=mrsxeZraZAo>